



le tambourin

Le journal municipal d'Aramon • numéro 112 • Juillet - Août 2019



07

VILLAGE EN IMAGES

Retour sur la Fête du Printemps

14

DOSSIER

Quels changements à la rentrée 2019 ?

La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr

Date limite à retenir pour l'édition de **septembre 2019** le **16 août 2019**



14



■ Rentrée scolaire 2019-2020 : vers une nouvelle année réussie



07



■ Retour sur la Fête du Printemps et ses animations.

Suivez l'actualité de la commune sur aramon.fr et sur les réseaux sociaux !



Directeur de publication : Michel Pronesti, maire d'Aramon - **Responsable d'édition** : Serge Gramond, délégué à la communication
Rédaction et maquette : Service communication - communication@aramon.fr 04 66 57 37 51 - **Photos** : E. Julie, F. Malot, G. Verdier, M. Martin, N. Gauthier, les associations aramonaises, freepik.com - **Impression** : Mc Caractère - **Tirage** : 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées - **Mairie d'Aramon** : 04 66 57 38 00



4/5 L'ÉDITO DU MAIRE

6/7 LE VILLAGE EN IMAGES

- La commune auditionnée à l'Assemblée Nationale.
- Après le canoë-kayak, Alexandre Poggioli s'attelle à une nouvelle embarcation : le Paddle Board.
- La fête du Printemps a marqué le début des festivités estivales.
- Fête de la musique, une belle ambiance sur le Planet.
- Les feux de la Saint Jean réunissent toujours petits et grands.

8/13 ACTUALITÉS

- Les travaux continuent dans votre village.
- Le Plan Local d'Urbanisme approuvé en Conseil Municipal.
- Du 3 juin au 31 octobre, double collecte du bac vert.
- La commune s'engage à 100% dans la lutte contre les pesticides.
- Cirques avec animaux, la commune alerte les pouvoirs publics.
- Les élèves de 6^{ème} du Collège Henri Pitot se mobilisent pour la biodiversité.
- Résultats des élections européennes dans le village.
- L'épicerie solidaire lance un appel aux bénévoles.
- Collecte de sang le 22 août 2019.
- Fortes chaleurs, la prévention avant tout.
- " Il était une fois ", un espace de dépôt-vente spécial tenu par Élodie Duchaussoy.
- Le bus de la mer vous accompagne au Grau du Roi.
- Célébration de la fête nationale & repas citoyen le 13 juillet 2019.
- Les Dimanches du Planet & le Marché Gourmand et Artisanal reviennent à partir du 7 juillet.
- Pour le Forum des Associations, rendez-vous le 7 septembre 2019
- Débutez dès maintenant l'entraînement pour le 4^{ème} Trail du Calvaire

14/16 DOSSIER

Rentrée scolaire 2019-2020

Une nouvelle année scolaire sous les meilleurs auspices !

16/20 ASSOCIATIONS

- Bilan de la journée Run & Bike organisée par APRES.
- Loto et course de l'Avenir au programme du Club Taurin.
- Des nouvelles du Club des Aînés "Vivre pour tous".
- Fêtez les 25 ans des Amis du Château avec le groupe Tabasco !
- Les concours de boules de l'été.
- Retour sur la fête du club de judo.
- La FNACA revient sur la cérémonie du 8 mai 2019.
- Vif succès de la soirée contée organisée par l'OCPA.
- MaGym Saison 2019/2020.
- Message de la gymnastique SLV.
- Coup de projecteur sur les moniteurs du Tennis Club Aramon.
- Si Aramon m'était conté ...

21 AGENDA

22 BLOC-NOTES / TRIBUNE LIBRE

23 PUBLICITÉS



11



16



Bonjour à toutes et à tous,



Aramon, n'a pas échappé à la règle nationale !!

Plus de 50% des électrices et électeurs de notre commune ont fait le choix, délibéré ou non, de ne pas se rendre aux urnes, lors des élections européennes du 26 mai dernier.

Et pourtant, tout le monde s'accordait à dire que les politiques européennes devaient changer leurs règles de fonctionnement, afin qu'elles soient plus humaines, plus sociales et plus solidaires. Ces 3 composantes permettant ainsi de pouvoir préserver la paix entre les peuples, une paix que l'on sent très fragilisée.

Tout le monde s'accordait à dire également, que les politiques européennes devaient impérativement être réorientées vers des choix économiques et écologiques, apportant à chaque citoyen européen du travail et par la même occasion son épanouissement.

En ne venant pas voter, chacun a pris ses responsabilités. Les partis politiques dominants, portés par les médias, ont remporté ces élections. Le jeu de la démocratie étant ainsi fait, cela permettra à ces forces politiques

gagnantes, de pouvoir prendre des orientations et des décisions, qu'elles nous plaisent ou non !!

Si le dossier du mois précédent, vous présentait et vous rappelait l'ensemble des actions sociales mises en œuvre sur notre commune ces dernières années, j'ai souhaité que le dossier de ce tambourin soit orienté vers l'enfance et la jeunesse. Le but étant de vous éclairer au mieux sur les choix politiques faits depuis de nombreuses années, afin que votre enfant puisse trouver sur notre commune et ceci dès son plus jeune âge, les structures d'accueil et les services, lui permettant de s'épanouir, sans pour autant trop ponctionner votre porte-monnaie. Ces choix ont été maintenus même si certaines réformes pèsent lourdement sur le budget communal.

Je vous invite donc à lire ce dossier et certainement que vous prendrez conscience de l'importance apportée par notre équipe municipale à l'enfant, comparativement à d'autres communes sur notre Département.

Les projets inscrits dans notre programme se réalisent petit à petit et si récemment nous avons inauguré



■ Cette année encore, le repas citoyen du 13 juillet, réunira toutes les générations sur le Planet.

le quartier des Aires et les quais, nous allons courant mois de juillet couper le ruban d'un autre projet qu'est celui de l'aire de camping-cars.

Il est bon de rappeler qu'une orientation d'aménagement dénommée "Projet Sud", comprenant des espaces situés entre les quais, la route départementale 2, la halte fluviale et les arènes, a été intégrée dans notre nouveau document d'urbanisme.

L'aire de camping-cars est le premier maillon de ce grand "Projet Sud". Le deuxième maillon serait la "maison Pitot", futur lieu d'accueil touristique, dont l'implantation est projetée face à la halte fluviale et la Viarhônga. Ce dossier est en cours d'instruction par les services de l'État. L'instruction terminée et le projet validé, la réalisation serait en co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pont du Gard et Aramon.

Les travaux du poste de relèvement des eaux d'assainissement des Aires arrivent à leur fin, permettant ainsi d'avoir un réseau répondant aux normes fixées par la loi. Les voiries

endommagées de l'avenue de la Libération et du chemin des Aires seront reprises très rapidement.

La phase finale de la restauration de l'église Saint Pancrace va commencer début juillet pour se terminer en novembre. Ces travaux vont certainement perturber le déroulement des offices et cérémonies mais la restauration de ce patrimoine remarquable ne mérite-t-elle pas de la patience ?

Le chemin des Cigales va être prochainement réhabilité avec un marquage au sol de sécurisation piéton. Toujours dans un souci de sécurité, quelques modifications de circulation vont être mises en place, plus particulièrement devant les écoles maternelle et élémentaire des Paluns.

Les manifestations prévues au mois de juin se sont très bien déroulées (Fête de la musique, Feux de la St Jean, etc..) permettant à notre village de rester un village où il fait bon vivre. Les "Dimanches du Planet" associés aux marchés gourmands vont commencer le 7 juillet prochain. Cette initiative initiée il y a plus de 10 ans contribue à rendre notre

village attractif et surtout à créer du lien social. À l'occasion de la fête nationale du 14 juillet prochain nous vous attendons nombreuses et nombreux à venir partager le 13 juillet au soir le repas citoyen. Cette initiative s'inscrivant dans l'esprit que j'ai toujours souhaité : créer du lien social.

La météo annonce de fortes chaleurs, nécessaires pour celles et ceux qui vont partir en vacances, mais qui peuvent présenter des dangers pour les personnes âgées. Notre CCAS viendra à la rencontre des plus vulnérables. Comme l'année précédente, en cas de fortes chaleurs, le Club des Aînés, dont les locaux sont climatisés, en partenariat avec le CCAS, accueillera celles et ceux qui souhaitent se rafraîchir.

Restant toujours à votre écoute. 

Votre Maire
Michel Pronesti



La commune auditionnée à l'Assemblée Nationale

La commune d'Aramon a été auditionnée à l'Assemblée nationale le jeudi 9 mai 2019 à propos des actions menées par les collectivités territoriales par la Mission d'information relative aux freins à la transition énergétique de l'Assemblée Nationale. Didier Vignolles, élu en charge de l'urbanisme y représentait M. le Maire.

Deux sujets cruciaux pour le village ont été pointés comme des projets prometteurs. Toutefois, ils comportent des freins caractéristiques à cette nécessaire transition :

- celui du Contrat de Transition Écologique (Cleantech Valley) qui exige pour déboucher sur un vrai projet industriel de transition énergétique de reconstruire un véritable service public de l'énergie. En effet, le premier acte d'EDF a été la demande de modification du projet de Plan Local d'Urbanisme, qui vient d'être approuvé par le conseil municipal, afin de permettre l'installation de panneaux photovoltaïques sur la quasi totalité des 35 hectares de sa propriété alors qu'aujourd'hui 7 hectares sont en cours d'installation. Ce que la commune a refusé car cela obérerait toute possibilité d'implantation de la moindre activité novatrice et créatrice d'emplois

qui doit découler du Contrat de Transition Écologique. Nous voyons que cette entreprise n'est plus l'acteur dont nous aurions tant besoin dans les circonstances que nous vivons. Nous en tirons la conclusion, après d'autres, du besoin impérieux de notre pays de se doter d'un véritable service public de l'énergie s'il veut atteindre les objectifs qu'il s'est lui même fixé, à l'image de celui qui a permis la mise en œuvre du programme nucléaire des années 70/80.

- Nous sommes en attente depuis de nombreuses années de la réouverture de la rive droite du Rhône au trafic voyageurs SNCF. La Région Occitanie est très favorable à ce projet et s'est engagée financièrement en sa faveur. La Région Rhône-Alpes-Auvergne s'est également prononcée en faveur de cette réouverture en décembre 2018.

Qu'est-ce qui bloque sur ce dossier alors qu'au niveau municipal nous avons beaucoup travaillé à la création d'un nouveau quartier autour de la réouverture de la gare ? SNCF et RFF, le gestionnaire de l'infrastructure, freine de toute évidence au regard des investissements à réaliser. Or c'est sa mission indispensable pour réussir la transition énergétique de la route vers le rail.

En conclusion, Didier Vignolles a insisté auprès des parlementaires en disant qu'en l'absence de ces deux conditions, l'espoir et l'attente que ces deux projets suscitent seront vite déçus. Il y aurait alors un grand décalage entre les intentions affichées par l'État, l'urgence à agir pour le climat et les moyens mis en œuvre.



Après le canoë-kayak, Alexandre Poggioli s'attelle au Paddle Board.

Lors du dernier Championnat Départemental de Canoë Kayak adapté au début du mois de juin, Alexandre Poggioli a pu se confronter à une nouvelle épreuve : le paddle board. Ce championnat départemental est composé de 5 manches : slalom en parallèle, descente en sprint, slalom, descente classique (en canoë-kayak). La cinquième et dernière manche se dispute sur une autre embarcation : le paddle board. Alexandre, qui a obtenu respectivement les 2^{ème}, 1^{ère}, 3^{ème}, 2^{ème} et 1^{ère} places lors des différentes manches remporte, au cumul des points, le titre de Champion Départemental du Vaucluse de canoë-kayak adapté.

Un grand bravo pour ce nouvel exploit sportif.



La fête du Printemps : 3 jours d'animations au coeur du village

La fête du Printemps 2019 a offert à la population de nombreuses animations : abrivado, bandido, encierro, concerts, peñas, petit-déjeuner et traditionnelles attractions foraines. Ces dernières étaient d'ailleurs installées sur le parking du jardin d'enfants et non plus celui

de la République afin de faciliter le stationnement et garantir la sécurité de tous. Les courses taurines du Biou d'Argent ont séduit un public nombreux dans les arènes tandis que les bandidos et encierros ont tenu leurs promesses d'un spectacle de rue dans les plus pures traditions taurines.

Côté programmation musicale, les orchestres et groupes ont su faire danser les Aramonais de tous âges sur le Planet. Les prestations de Lili Laville et d'Olympe ont conclu en beauté ces trois jours de fête.

Fête de la musique, belle ambiance sur le Planet

Le 21 juin dernier, Aramon fêtait la musique sur la place du Planet. Le public, confortablement installé aux terrasses des cafés, a profité des représentations musicales de qualité avec les élèves et professeurs de l'École de Musique et le groupe Orblue. Entre jazz, variété française et internationale, il y en avait pour tous les goûts.



Les feux de la Saint Jean

Traditionnel rendez-vous à Aramon, la Saint Jean s'est déroulée le samedi 23 juin sur le Planet. Réunis afin de célébrer le solstice d'été, les Aramonais ont pris part aux réjouissances avec beaucoup d'entrain. Petits et grands se sont joints au groupe folklorique " Les Enfants d'Aramon " pour entreprendre quelques pas de danse traditionnels, entraînés par les musiciens de Li Cigaloun.

A 21h, la foule s'est réunie sur la placette Saint Jean pour la lecture du traditionnel message éponyme. Puis, à 21h30, la pégoulade a fait le tour du coeur du village munie de ses beaux lampions. De retour sur le Planet, les enfants ont procédé avec plaisir à l'embrasement du feu de la Saint Jean.





Les travaux continuent dans votre village



Construction d'une aire d'étapes et de services pour camping-cars :

La construction de cet espace d'accueil, en partenariat avec la société Camping-Car Park, s'inscrit dans la démarche politique et surtout la volonté de répondre aux besoins d'une nouvelle forme de tourisme itinérant. La construction et dans

sa phase finale d'achèvement et permettra d'accueillir 20 camping caristes. L'inauguration de cet espace est prévue pour le vendredi 12 juillet à 18h00.

Quai Carnot, quartier des Aires et avenue de Nîmes :

Ce chantier d'envergure s'est terminé à la fin du mois de mai. En juillet, diverses finitions y seront apportées. Plus particulièrement, un ensemble de mobilier urbain ainsi que plusieurs pots de fleurs ornés de photos de l'Aramon d'antan. La promenade des quais transportera désormais les Aramonais de tous âges dans l'Aramon d'hier.

Impasse du Paradis et du chemin de la Cabrette :

une réfection globale de la voirie de ces deux lieux a été réalisée avec en particulier pour l'impasse du Paradis, un travail sur l'écoulement des eaux pluviales (abaissement de l'évacuation d'eau).



Le Plan Local d'Urbanisme adopté en Conseil Municipal

Par délibération en date du 14 mai 2019, le conseil municipal a approuvé son nouveau Plan Local d'Urbanisme. Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi que sur le site www.aramon.fr rubrique environnement > aménagement du territoire.

Le PLU définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent

rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme ou PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

Il comprend plusieurs documents : un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durable, un règlement avec une partie graphique (communément appelée zonage, avec 4 grands types de zonages) et une partie écrite qui décrit les règles pour chacune des zones et des orientations d'aménagement et de programmation.

Du 3 juin au 31 octobre, le SMICTOM Rhône-Garrigues collecte votre bac vert 2 fois par semaine.

Le bac vert accueille les déchets biodégradables de repas et les petits déchets de jardin. Plus concrètement, vous pouvez déposer dans votre bac vert :

- en priorité, tous les restes de repas : pelures de fruits, épluchures de légumes, coquilles (d'oeufs et de crustacés), sachets de thé et marc de café, pain, tous les autres restes de repas...
- pour le compléter, les déchets de jardin : petites tontes de pelouse et tailles de haies, feuilles mortes, fleurs fanées...

Pour connaître vos jours de collecte www.smictom-rhonegarrigues.fr ou sur vos calendriers de collecte.





La commune s'engage dans la lutte contre les pesticides

La municipalité a pleinement conscience de la nécessité de tout mettre en oeuvre pour préserver l'environnement. Il en va de l'avenir des générations futures. A travers la gestion du domaine public, la commune peut, à son niveau, s'engager dans cette protection

environnementale. Ainsi, lors du dernier conseil municipal le 14 mai 2019, la quasi majorité des élus ont affirmé leur volonté de voir Aramon intégrer une démarche qualitative d'entretien des espaces communaux c'est-à-dire qui exclut l'utilisation de produits nocifs, dont les pesticides de

synthèse. Si plus aucun pesticide de synthèse n'est utilisé, cela ne signifie pas que les espaces publics seront laissés à l'abandon, bien au contraire. La commune a d'ores et déjà fait l'acquisition d'outils appropriés au désherbage écologique.

Dans cette même philosophie, Aramon a officiellement rejoint l'appel des coquelicots qui, pacifiquement, demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.



Cirques avec animaux, la commune alerte les pouvoirs publics.

Le Conseil Municipal a pris une délibération alertant les pouvoirs publics afin qu'une loi interdise les animaux sauvages dans les cirques.



Les élèves de sixième du Collège Henri Pitot se mobilisent pour la biodiversité

En cette fin d'année scolaire c'est une véritable petite ruche humaine qui s'active dans les salles de sciences et de technologie.

Tout commence au mois de mai avec la visite du domaine Cidamos à Fontvieille afin de découvrir l'agriculture biologique et l'utilité des insectes dans la pollinisation des cultures. Ensuite, de retour en classe, les élèves ont été sensibilisés aux conditions d'habitat des insectes et à leurs milieux de vie. Ils ont pu découvrir, hélas, la chute vertigineuse de la biodiversité dans nos campagnes : diminution très importante des populations d'insectes et autres animaux (- 80% d'insectes en 30 ans).

L'idée de leur donner un " coup de main " est venue naturellement. Ainsi par équipes de 3 ou 4 élèves ils ont imaginé puis construit des hôtels à insectes, qu'ils ont ensuite fixés aux grilles du collège près des salles de sciences. Ils sont venus compléter le mur végétal qui pousse depuis 2 ans.

Durant tout l'été les abeilles solitaires, bourdons, coléoptères, et autres petits insectes vont pouvoir préparer leurs nids afin d'affronter plus sereinement la saison froide.

En protégeant les minuscules, c'est aussi un peu l'avenir de nos enfants qui est préservé.

Olivier FRANCOIS
Professeur de technologie



Résultats des élections européennes à Aramon

Le 26 mai se sont déroulées les élections européennes. Le nombre de suffrages exprimés est de 1610 sur l'ensemble de la commune correspondant à un taux de 48,67% de participation.

Résultats :

- AUBRY Manon : **7,20%**
- DE PREVOISIN Robert : **0%**
- CAMUS Renaud : **0%**
- MARIE Florie : **0,25%**
- LOISEAU Nathalie : **19,63%**
- TRAORE Hamada : **0%**
- PHILIPPOT Florian : **0,62%**
- ALEXANDRE Audric : **0%**
- BOURG Dominique : **1,49%**
- VAUCLIN Vincent : **0%**
- LAGARDE Jean-Christophe : **1,06%**
- GLUCKSMANN Raphaël : **4,97%**
- GERNIGON Yves : **0%**
- HELGEN Gilles : **0%**
- DUPONT-AIGNAN Nicolas : **2,36%**
- CAILLAUD Sophie : **0%**
- DEL FEL Thérèse : **0,06%**
- ARTHAUD Nathalie : **0,50%**
- BROSSAT Ian : **2,61%**
- ASSELINEAU François : **1,18%**
- HAMON Benoît : **2,80%**
- TOMASINI Nathalie : **0%**
- BARDELLA Jordan : **34,84%**
- CORBET Cathy : **0%**
- SANCHEZ Antonio : **0%**
- DIEUMEGARD Pierre : **0,19%**
- CHALENCON Christophe : **0,25%**
- LALANNE Francis : **1,12%**
- BELLAMY François-Xavier : **5,71%**
- JADOT Yannick : **9,88%**
- THOUY Hélène : **2,98%**
- BIDOU Olivier : **0,31%**
- PERSON Christian : **0%**
- AZERGUI Nagib : **0%**



L'épicerie solidaire tenue par le Secours Populaire lance un appel au bénévolat



Le Secours Populaire assure différentes missions pour venir en aide aux plus démunis. Depuis le mois de mars, elle assure la gestion de l'épicerie solidaire d'Aramon. Pour la faire fonctionner, l'association a déjà de bonnes volontés mais de nouvelles seraient les bienvenues pour faire grandir cette structure conviviale et solidaire. Les bénévoles travaillent dur pour améliorer la condition des personnes précaires mais aussi renforcer le lien social et le vivre ensemble.

L'épicerie sociale est ouverte chaque vendredi de 15h à 18h au 36 avenue de Nîmes. **Renseignements** : 04 66 36 17 04 ou centrale.collectage@spf30.org

En une heure, vous pouvez sauver jusqu'à 3 vies. Comment ? En donnant votre sang.

Le nombre de dons réalisés en mai lors de la collecte de sang à Aramon est légèrement inférieur aux précédentes collectes. Plus que jamais, l'Établissement Français du Sang, les malades et la municipalité comptent sur les précieux dons des Aramonais le **jeudi 22 août 2019** de 14h30 à 19h salle Eugène Lacroix.



Fortes chaleurs la prévention auprès des personnes à risques est indispensable

Le Plan Canicule a été enclenché le 1^{er} juin. Si les chaleurs ont tardé à arriver, la chaleur est désormais bien installée. Les personnes âgées, isolées ou handicapées, les femmes enceintes ou encore les jeunes enfants sont les plus sensibles à la montée de la température. N'hésitez pas à vous inscrire sur le registre tenu par le Centre Communal d'Action Sociale, il vous permettra de bénéficier, le cas échéant, d'une aide particulière et adaptée à votre situation.

Inscription sur le registre du Plan Canicule d'Aramon par téléphone au 04 66 57 38 90 ou au 06 84 36 55 11.



" Il était une fois ", un espace de dépôt-vente dédié à la puériculture a ouvert à Aramon

Depuis le 3 juin 2019, un nouveau commerce a ouvert ses portes place Hoche. " Il était une fois " est un espace de dépôt-vente dédié à la puériculture (vêtements, matériels et jouets) dont Elodie Duchaussoy est la gérante. A 32 ans, cette maman de 4 filles, âgées de 2 à 10 ans, nous explique les raisons de son installation dans le village.

" J'ai toujours souhaité avoir mon propre commerce. En m'installant à Aramon, j'ai fait l'acquisition de ce local en plus de mon habitation principale. Je n'ai pas cherché longtemps vers quel type de commerce j'allais m'orienter, la puériculture était



une évidence. " Une évidence qui reste pourtant une véritable reconversion professionnelle pour cette jeune femme qui a longtemps été serveuse en région parisienne puis à Avignon.

Du mardi au samedi, Élodie accueille, conseille et oriente les parents et futurs parents vers les produits recherchés : vêtements, articles de puériculture ou encore jouets, le tout à prix cassés. Les dépôts se réalisent sur rendez-vous durant lequel un état

des lieux de l'ensemble des objets est réalisé et le prix de vente fixé.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h30-12h00 / 14h00-18h00

Mardi : 9h30-12h00 / 14h00-18h00

Mercredi : 14h00-17h00

Jeudi : 09h30-12h00 / 14h00-18h00

Vendredi : 09h30-12h00 /

14h00-18h00

Samedi : 10h00-17h00 (non-stop)

Renseignements : 07 67 48 14 79

ou iletaitunefois30390@gmail.com

Du 9 juillet au 29 août 2019 : le bus de la mer vous accompagne au Grau du Roi

Pour la huitième année consécutive, les habitants d'Aramon, comme ceux de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard, pourront se rendre à la plage du Grau du Roi pour 1 euro, grâce à l'opération "Bus de la mer".

Du 9 juillet au 29 août, un bus, partagé avec les

villages voisins, sera affrété chaque mardi pour vous permettre de profiter des belles plages du Grau du Roi. L'été dernier, ce sont ainsi 1603 personnes qui ont bénéficié du voyage depuis leur village jusqu'à la plage !

Renseignements et inscription en mairie à partir du 1^{er} juillet.

Célébration de la fête nationale & repas citoyen le 13 juillet 2019

Pour célébrer la fête nationale, la commune vous donne rendez-vous le samedi 13 juillet dès 19h00 sur le Planet.

Programme :

19h : Concert de l'orchestre EDEN

19h30 : Repas citoyen

22h30 : Feu d'artifice suivi de la Marseillaise

23h : Reprise du concert de l'orchestre EDEN

Troisième repas citoyen :

Fêter le "vivre-ensemble", tel est le sens que la commune a voulu donner à ce 13 juillet 2019 en partageant ce 3^{ème} repas citoyen. Au tarif unique de 5€, le menu comprend un plat (paëlla), un dessert et une bouteille d'eau de 25cl. Les couverts seront fournis.

Inscription obligatoire en mairie.

Renseignement :

04 66 57 38 00.

En cas de mauvais temps, la manifestation sera annulée.





Les Dimanches du Planet & le Marché Gourmand et Artisanal reviennent du 7 juillet au 25 août 2019.

Les dimanches seront toujours aussi animés à Aramon cet été ! Depuis douze ans, la commune propose aux habitants un concert gratuit chaque dimanche de 11h à 12h30 sur le Planet. Avec une programmation pleine de surprises, cette saison saura séduire toutes les générations.

Programme :

Dimanche 7 juillet 2019 : Concert d'ouverture par l'École de Musique
 Dimanche 14 juillet 2019 : Concert du Duo Out of Time
 Dimanche 21 juillet 2019 : Concert d'Anne-Claire
 Dimanche 28 juillet 2019 : Démonstration du Groupe Folklorique "Les Enfants d'Aramon"

Dimanche 4 août 2019 : Concert de Lili Laville
 Dimanche 11 août 2019 : Concert de Los Chiquitans
 Dimanche 18 août 2019 : Concert de Duo Nude
 Dimanche 25 août 2019 : Animations musicale avec le Triporteur Musical

Le Marché Gourmand et Artisanal

Depuis cinq ans, le Marché Gourmand et Artisanal réunit les habitants, les visiteurs et les producteurs du territoire chaque dimanche de l'été de 9h à 14h au coeur du village, sur le Planet. Confitures, charcuteries, fromages, légumes et autres créations artisanales seront là pour ravir vos yeux et vos papilles.



Marché nocturne le 5 août

L'édition 2019 des Marchés nocturnes, organisée par l'Association des Professionnels de Proximité Autour du Pont en coopération avec Destination Pays d'Uzès-Pont du Gard et les communes de la Communauté des Communes du Pont-du-Gard, s'arrêtera à Aramon le 5 août prochain de 19h à 23h sur le Planet.

Le Forum des Associations : le rendez-vous incontournable pour une rentrée réussie

A Aramon, ce sont près de 60 associations qui, toute l'année, vous permettent de pratiquer vos activités favorites et d'en découvrir de nouvelles ! Le sport, qu'il soit classique ou atypique comme le footemping, est bien sûr largement représenté parmi ces 60 associations. Pour autant, les activités culturelles ou humanitaires ne sont pas en reste !

Pour découvrir toutes ces activités, la commune d'Aramon organise chaque année son Forum des Associations. L'édition 2019 se tiendra le samedi 7 septembre de 10h à 17h salle Eugène

Lacroix. Des démonstrations vous permettront de vous rendre compte de visu quelle est l'activité qui vous convient.





Le Patrimoine à l'honneur Inauguration du bâtiment du Planet le vendredi 20 septembre à 18h00.

Si les travaux principaux sont terminés depuis plusieurs mois, quelques malfaçons ont retardé considérablement l'ouverture du bâtiment du Planet et la mise en service de ses nouvelles fonctions. Ces malfaçons ont été complètement résolues courant du mois de juin laissant ainsi la place à l'aménagement des locaux. Le vendredi 20 septembre à 18h00, veille des Journées Européennes du Patrimoine, M. le Maire vous invite chaleureusement à venir découvrir ce nouvel espace de vie

en plein cœur du village. Un vin d'honneur clôturera cet événement.

Ouverture de la médiathèque

Service phare du bâtiment, la médiathèque municipale, dont le nom n'est pas encore connu puisque les Aramonais ont jusqu'au 12 juillet pour s'exprimer à ce sujet (voir Tambourin n°111 – Juin 2019), entrera en fonction le mardi 24 septembre.

Débutez dès à présent l'entraînement pour les 13km du 4^{ème} Trail du Calvaire

Pour sa 4^{ème} édition, le Trail du Calvaire vous propose de découvrir une nouvelle partie des collines aramonnaises, en totale immersion dans la garrigue provençale.

Événement à la fois sportif et familial, le Trail du Calvaire proposera deux parcours de 13km, pour les coureurs, et de 8km, pour les marcheurs. Les récompenses seront au bout de tous ces efforts : une vue imprenable sur le Rhône et un buffet campagnard offert à tous à l'arrivée.

Tarifs :

12€ (course - certificat médical obligatoire)
5€ (marche)

Départ : 16h00 du Planet

Renseignements :

04 66 57 38 00 ou www.aramon.fr





Dossier n°1 (à paraître en septembre le dossier n°2) **Rentrée scolaire 2019-2020** **Vers une nouvelle année scolaire réussie.**

Aramon compte 2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires. Au total, ce sont près de 370 élèves qui sont scolarisés sur la commune de la première année de maternelle au CM2. Si la rentrée est un immuable recommencement, quelques nouveautés cette année devraient intéresser aussi bien les parents que les enfants.

La rentrée des classes : les horaires

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 2 septembre 2019** pour l'ensemble des enfants scolarisés sur la commune. Seuls les horaires peuvent différer d'une section à l'autre.

Écoles Maternelles

Horaires de la rentrée scolaire 2019-2020 des écoles maternelles			
Classes	Petite section	Moyenne section	Grande Section
Horaires	Non connus à ce jour. A consulter sur les panneaux d'affichage aux entrées des écoles maternelles.		
Accueil périscolaire	Matin et Soir		
Restauration scolaire	Oui		



Reprise normale des cours pour l'ensemble des sections le mardi 3 septembre



Écoles Élémentaires

Horaires de la rentrée scolaire 2019-2020 des écoles élémentaires	
Classes	Toutes classes confondues
Horaires	De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Accueil périscolaire	Matin et Soir
Restauration scolaire	Oui

A NOTER !
 Le temps périscolaire fait l'objet d'une participation forfaitaire calculée selon le quotient familial. Dans une volonté qu'équité d'accès, la collectivité a mis en place 5 tarifs (contre 3 obligatoires) selon le quotient familial déterminé par votre CAF.

L'accompagnement au cœur des préoccupations de la municipalité

En 2019-2020, la commune maintient l'achat des fournitures scolaires à hauteur de 45€ par enfant de la petite section de maternelle au CM2. Dans les écoles maternelles, l'accompagnement n'est pas que matériel, il est aussi humain. La commune met à disposition de chaque classe 5 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles

Maternelles). Leur rôle est essentiel au bien-être des enfants comme des enseignants en intervenant dans les gestes du quotidien.

Nouveauté : le Portail Famille

L'instauration du Portail Famille permettra aux parents de réserver des temps d'accueil (périscolaire et vacances scolaires) et de les payer directement en ligne. Très prochainement, chaque

famille recevra ses codes d'accès à la plate-forme ainsi que le nouveau règlement intérieur.

Les inscriptions et paiements aux temps périscolaires pourront se faire en mairie aux horaires d'ouverture et sur rendez-vous si besoin était.

Le rythme scolaire

7h30 - 8h20	Temps périscolaire
8h20 - 11h30	Temps scolaire
11h30 - 13h20	Temps périscolaire
13h20 - 16h30	Temps scolaire
16h30 - 18h30	Temps périscolaire

Tous les temps périscolaires se font dans les établissements scolaires. Un accompagnement aux devoirs a lieu les lundis et jeudis et des activités de loisirs les mardis et vendredis. Les activités de loisirs ont pour objectif d'éveiller la curiosité des enfants en les initiant à des sports ou à des pratiques culturelles ancrées dans leur territoire.

L'équipe municipale a souhaité que ces dispositifs accompagnent les enfants sur une amplitude horaire très large (de 7h30 à 18h30) pour faciliter la vie des familles. Il est donc rappelé que les règles élémentaires de savoir-vivre doivent être respectées : respect des horaires convenus, des périodes d'inscription/paiement, des modalités d'accueil ou encore du personnel encadrant.



Le Centre de Loisirs Pierre Ramel, un service municipal dédié aux enfants de 3 ans révolus à 12 ans.

Aramon propose **durant les vacances scolaires et les mercredis** un accueil de loisirs au Centre de Loisirs Pierre Ramel. Dans cette structure, les enfants peuvent participer à des activités ludiques et pédagogiques en lien avec les traditions et les événements locaux grâce, notamment, à l'implication des acteurs culturels et des associations du territoire. L'État soutient cette démarche à travers le **Plan Mercredi**, programme formalisé par la signature conjointe d'une convention entre le maire, le préfet de département, le directeur académique des services de l'éducation nationale et le directeur de la Caf.

Renseignements : 04 66 57 38 00 ou www.aramon.fr



Pour toujours + de sécurité



Une circulation plus fluide aux abords des écoles

En dépit de la présence de la Police Municipale aux abords des écoles Paluns et François Rabelais, plusieurs problématiques en matière de sécurité routière et piétonne. Un plan de circulation propre aux écoles maternelle et élémentaire des Paluns a donc été défini et sera instauré dès la deuxième quinzaine d'août. L'avenue Saint Martin deviendra un sens unique (dans le sens Salle des Paluns -> Ecoles). A terme, la chaussée sera réduite afin de réaliser des cheminements piétonniers et cyclistes. Cette nouvelle façon de circuler offrira aux enfants comme aux parents une meilleure sécurité à la fois routière et pédestre.

La circulation aux abords de l'école élémentaire François Rabelais ne change pas quant à elle. En revanche, une attention particulière est demandée aux parents concernant le stationnement et les arrêts minute face au portail de l'ancienne entrée. Ces arrêts peuvent être dangereux notamment lors de la réinsertion des véhicules sur la rue Emile Jamais.



Plan de circulation : du changement pas qu'aux écoles

D'autres modifications concernant le plan de circulation de la ville seront effectives dès cet été. C'est le cas de la mise en place de trois panneaux "STOP" au croisement de l'avenue de la Jacotte et la rue des Chapelles. Cette nouvelle signalisation permettra de réduire considérablement la vitesse à laquelle roulent les automobilistes sur ces voies. La Police Municipale veillera à son respect.

Depuis la route de Domazan, il ne sera plus possible de tourner à gauche vers l'avenue de la Jacotte. Les automobilistes devront emprunter l'avenue de Verdun puis la rue du Mont Couvin pour rejoindre la rue des Chapelles. Une nouvelle fois, il s'agit de réduire la vitesse des automobilistes. Dernière modification : il ne sera plus possible aux automobilistes sortant du chemin du Mas Rouge de tourner à gauche en direction d'Avignon. En raison de la dangerosité de la traversée de la RD2, les automobilistes devront emprunter le rond-point Comar puis le carrefour à feu tricolore pour sortir du village.



Bilan de la journée Run & Bike Organisée par l'association Avenir, Projet, Réussite et Solidarité

Le dimanche 12 mai, a eu lieu la 1^{ère} manifestation de l'association A.P.R.E.S. Sur la Via Rhôna, en binôme, une personne en situation de handicap accompagnée par une personne valide ont pu parcourir plus de 5km. Accueillis à l'arrivée, les champions du jour ont reçu une médaille souvenir et ont pu partager leurs émotions autour du repas musical offert par l'association pour plus d'une centaine de présents (participants, accompagnants, coureurs, bénévoles et intervenants).

Nous remercions tous nos partenaires et les nombreux bénévoles sans qui la journée n'aurait pas existé et nous espérons inscrire cette manifestation chaque année comme un événement incontournable.

Le reportage photo est visible sur la page Facebook de l'association Avenir Projet Réussite Et Solidarité. Si vous souhaitez nous soutenir : avenir.apres@gmail.com

La présidente, Carole Linon



Loto et Course de l'Avenir au programme du Club Taurin

Le dimanche 7 juillet, le Club Taurin Paul Ricard organise à 17h00 dans les arènes ombragées (ou salle Eugène Lacroix en cas de mauvais temps) un grand loto. Agagner: des bons d'achats de 300€ et 100€, une croisière pour 2 personnes avec repas sur le MIREIO, un carton de champagne ou encore des jambons, des rosettes, du vin, des bons d'achat et des enveloppes surprises seront à remporter au cours des 8 cartons pleins et des 16 quines. **Tarifs** : 8€ la plaque de 3 cartons, 15€ les 2 plaques de 3 cartons, 20€ les 3 plaques de 3 cartons et 25€ les 4 plaques de 3 cartons.

Le dimanche 21 juillet, l'association vous propose cette fois-ci une course de l'Avenir "Trophée Rhône Gardon" dans les arènes Claude Rame à 16h30. Tarif : 9€

Le Club Taurin





Des nouvelles du Club des Aînés "Vivre pour tous"

Depuis la dernière Assemblée Générale du 14 mars, le nouveau bureau en charge du Club des Aînés n'est pas resté inactif. Comme à chaque nouvelle saison nous avons enregistré de nouvelles adhésions de telle façon que nous comptons toujours près de 300 adhérents.

Lors du dernier trimestre nous avons organisé tour à tour :

- Le mercredi 8 mai jour de mémoire, le Club a organisé un loto qui a drainé de nombreuses personnes à la salle des fêtes.
- Le 14 mai s'est déroulé un concours de Belote où 24 beloteurs ont pu s'affronter avant de déguster, comme cela est la tradition, d'excellentes

crêpes préparées par Marie et Marie-Lou.

- Le mardi 21 mai a été organisée la Fête des Mères où les adhérents ont assisté à un tour de chant présenté par l'une de nos nouvelles adhérentes, avant de déguster un succulent goûter concocté par le Traiteur Le Paradis. Pour terminer cet après-midi nos mamans se sont vues remettre une délicate attention.
- Le mardi 28 mai a eu lieu une sortie en mer à bord d'un catamaran sur lequel a été pris le déjeuner à base de sardines grillées.

Les prochains rendez-vous :

- Mardi 2 juillet à midi se déroulera à la salle des Fêtes le repas de fin

de saison. Le menu sera concocté par notre ami et traiteur local LE PARADIS, la partie musicale sera assurée par le groupe OLZER qui s'est déjà produit avec succès lors de manifestations précédentes.

- Le dimanche 14 juillet nous organiserons un grand loto comme cela est à présent devenu une tradition. Ce loto sera doté de très beaux lots et nous espérons que vous aurez à cœur de venir y participer. Il s'agira de la dernière activité organisée avant la fermeture estivale du Club. Nos activités reprendront à la rentrée de septembre, mais nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Pour toute information, le siège est ouvert le lundi, le mercredi et le vendredi après-midi ainsi que le mercredi matin.

Le Club des Aînés

Les concours de boules de l'été

- Le samedi 6 juillet à midi, repas sociétaires préparé par la boucherie de l'amitié réservé aux sociétaires et à leurs conjoints, repas suivi d'un concours de boules à la mêlée démêlée doté de 80€ + les mises réservé aux sociétaires et aux participants au repas.
- Vendredi 19 juillet concours de boules doté de 90€ + les mises réservé aux licenciés.
- Vendredi 2 août concours de boules officiel doté de 230 € + les mises. Vendredi 9 août concours de boules doté de 90€ + les mises réservé aux licenciés.
- Vendredi 30 août concours de boules officiel doté de 230€ + les mises.
- Samedi 31 août concours de boules doté de 90€ + les mises réservé aux licenciés.
- Dimanche 1^{er} septembre à 10H concours réservé aux enfants de moins de 14 ans, lots en nature et concours de boules en doublettes montées doté de 90 € + les mises ouvert à tous. Le tirage de tous les concours se fera à 15h00.

Fêtez les 25 ans des Amis du Château avec le groupe Tabasco !

L'association des Amis du Château d'Aramon fête son 25^{ème} anniversaire lors d'un dîner dansant ouvert à tous le samedi 6 juillet 2019 à partir de 19h30 au Château d'Aramon. Le dîner sera élaboré et servi par "Le traiteur du Luberon" et animé par le groupe bien connu "Tabasco".

Tarifs : 30€ (adhérents) et 35€ (non-adhérents).

Réservation 04 34 04 26 33 ou 06 82 45 18 23.





Retour sur la fête du club de judo.

La fête a commencé à 18h30, par le salut et les combats entre les enfants et des membres de leurs familles, dans un esprit d'amusement mais aussi de règlement de contentieux. Ensuite, les élèves ont reçu leurs nouveaux grades et des récompenses pour ceux qui se sont distingués par leur attitude et leurs résultats en compétition. Anthony Colin, lui, a été reçu au CQP, qui lui permet d'enseigner dans un club, comme il l'a fait pendant son année de stage au club de Jonquières St Vincent, qui souhaite le garder l'année prochaine.

Puis, comme de coutume, la première partie de la fête s'est terminée par des discours. D'abord celui de Martine Escoffier, accompagnée de M. le Maire Michel Pronesti, qui a noté le travail fourni par notre club et nous a renouvelé le soutien de la municipalité. Ensuite, ceux du professeur et du président, qui ont tous les deux remercié les bénévoles pour leur travail, les parents pour leur soutien lors de la fermeture du club, et la municipalité pour son soutien financier et matériel, avec l'espoir que les problèmes matériels

et administratifs de cette année soient enterrés. Il (le président qui parle de lui à la troisième personne comme César) a tenu à remercier Kader pour son travail et l'intégrité de sa personne, qui leur permet de s'opposer régulièrement dans le respect des valeurs du Judo et pour l'intérêt de tous. Il était alors 20 heures précises, le temps de ranger rapidement le gymnase et de passer aux choses sérieuses : boire, manger, parler et rire. Merci à tous

Bertrand Manonviller, président

La Fnaca revient sur la cérémonie du 8 mai 2019

L'anniversaire de la deuxième guerre mondiale a été célébré avec ferveur. Se recueillir devant le monument aux morts est toujours un moment très fort pour le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie.

Un piquet d'honneur de la légion étrangère de Laudun était à nos côtés le 8 mai 2019, ainsi que l'École de Musique. Après lecture des manifestes de Jean Escudier, président des anciens combattants, Michel Pronesti, Maire d'Aramon, et les sonneries d'usage, Estelle a interprété le chant des partisans. La cérémonie officielle terminée, le défilé s'est formé jusqu'au Planet pour l'inauguration de la plaque



commémorative " Aramon, à ses morts pour la France ". Le verre de l'amitié offert par la municipalité a permis de se retrouver pour se souvenir de la vie de nos ancêtres de l'époque. Cette journée s'est terminée en partageant le repas avec les légionnaires, très heureux d'avoir participé à ces manifestations.

La FNACA



NB : sur le Tambourin du mois de mai et la photo des Aramonnais au retour de la guerre, il fallait voir Emile Escudier au lieu de Raoul Aubéry.



Vif succès de la soirée contée organisée par l'OCPA

En prolongement de l'exposition de 2018 qui mettait en lumière une quinzaine d'aramonais "célèbres", l'OCPA en avait choisi trois d'entre eux et organisait une soirée contée ce 17 mai 2019. Le nombreux public qui avait entièrement rempli la salle de la mairie apprécia à sa juste valeur la prestation des trois intervenants, Claudine Jeton, Joëlle Delbecq-Parrault et Guy Bordera. Chacun dans un style différent, ils nous firent découvrir respectivement la vie d'Agathe Rosalie Mottet, Jean de Malavalette et François de Posquières.

A l'issue de cette soirée, la présidente de l'OCPA, Cécile Calamel, invita l'ensemble des spectateurs à prendre le verre de l'amitié. L'OCPA mettait également à profit cette soirée pour diffuser le recueil rassemblant les

célebrités aramonaises, celui-ci est proposé au prix de 5€; pour vous le procurer vous pouvez déposer un chèque à l'ordre de l'OCPA dans le casier OCPA situé dans l'accueil de la mairie.

PROGRAMME A VENIR

Chaque jeudi en juillet-août :

Visite guidée à la découverte du Patrimoine d'Aramon.

Un parcours de découverte commenté par les bénévoles de trois associations : l'Office de la Culture et du Patrimoine, les Amis de Saint Pancrace et les Amis du Château d'Aramon. Anciennes ruelles commerçantes, église Saint Pancrace datant des 12^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} siècles, hôtels particuliers, maison natale de Henri Pitot, inventeur du tube éponyme, parc du Château du Marquis d'Aramon, à l'issue de cette visite, le village n'aura plus de secrets

Les adhérents de l'OCPA en sortie à Sète avec le matin, une balade sur les canaux et sur l'étang de Thau. L'après-midi a été consacré à la visite du Musée International des Arts Modestes.

pour vous. **Tarifs** : 5€/personne – GRATUIT pour les moins de 12 ans. 4€/personne pour les groupes à partir de 10 personnes (sur réservation préalable). Départ à 10h devant l'Office de Tourisme. Inscriptions au 04 66 62 97 28 ou ocparamon@free.fr

Vendredi 19 juillet :

Contes et Musique aux Capitelles

La soirée sera animée par la conteuse Kela Neza, le groupe "Li Festejaires" et le magicien Fred avec ses tours époustoufflants. Manifestation gratuite. Apéritif offert par l'association. Rendez-vous à 18h00 au parking du chemin de Sainte Suzanne.

Renseignements : 04 66 62 97 28

L'Office de la Culture et du Patrimoine

MaGym Saison 2019/2020

La reprise des cours aura lieu le lundi 9 septembre et, comme chaque année l'association sera présente le 7 septembre au Forum des Associations à la salle Eugène Lacroix. Nos animatrices vous feront des démonstrations pour découvrir nos activités.

Vous disposerez toujours de 2 semaines de journées portes ouvertes du 9 au 21 septembre où vous pourrez tester le ou les cours de votre choix. Après cette date tout dossier complet ramené vous permettra d'obtenir votre carte d'adhérent et vous donnera accès aux cours et à de belles réductions chez nos partenaires.

N'oubliez pas notre stage d'été qui continue jusqu'au jeudi 25 juillet 2019 inclus. Au programme, 2 cours en plein air répartis les mardis et jeudis de 19h à 20h. Ils auront lieu sur Aramon et ses alentours. Le tarif pour le mois est de 40€ ou 5€ pour une seule séance. Inscriptions sur magym.fr et également sur notre page Facebook.

Nous souhaitons de bonnes vacances à nos adhérents. Nos animatrices seront ravies de vous retrouver pour cette nouvelle saison qui comme d'habitude sera placée sous le signe de la convivialité et du partage.

Ma Gym

Message de la gymnastique Salle des Cazers, Route de Domazan

Le club existe toujours !! Il ne meurt pas ... Malgré quelques rumeurs, nous reprendrons allègrement à la rentrée, toujours en forme ... Alors si vous voulez pratiquer une activité physique bien étudiée (gym, pilate et même danse en ligne), venez nous rejoindre. D'autres renseignements vous seront donnés le samedi 7 septembre au Forum des Associations.

Pour tout renseignements :

06 21 14 34 44





Coup de projecteur sur les moniteurs du Tennis Club Aramon :

Le Tennis Club Aramon souhaite mettre à l'honneur ses enseignants en soulignant que les belles performances d'équipes tout au long de la saison ne leur sont pas étrangères.

Jean-Marie GIROUT tout d'abord, coordinateur de l'école de tennis et professeur référent, est présent au club depuis bientôt 10 ans où son activité se concentre les mardi, mercredi et jeudi. Bien entendu, le mercredi constitue son

à l'école de tennis le mercredi après-midi et le samedi matin pour une pratique plutôt loisir et les animations de l'école de tennis.

Loïc PAWILOWSKI enfin a rejoint l'équipe pédagogique cette saison pour assurer les cours adultes du vendredi soir axés sur la compétition. Merci pour votre travail et votre investissement au sein du club; nous comptons sur vous pour voir éclore de nouveaux talents dans la nouvelle structure compétition que nous souhaitons créer et pérenniser.

Derniers résultats des équipes engagées dans les différentes

pic d'activité avec 6 cours d'1h30. Il assure les cours tant des jeunes que des adultes, loisir ou compétition et organise diverses animations tout au long de la saison.

Jean-François FERNANDEZ, au club depuis 7 ans, se consacre principalement

compétitions : Belles performances des équipes 2 et 4 séniors hommes qui se maintiennent en 1^{ère} et 3^{ème} division départementale. L'équipe 3 séniors homme après avoir fini invaincue en poule s'est inclinée en quart de finale 3^{ème} division et accèdera à la 2^{ème} division la saison prochaine.

L'équipe seniors dames, elle aussi invaincue dans la phase de poule a franchi le cap des quarts de finale mais s'est inclinée en demi-finale et montera en 2^{ème} division.

L'équipe 15/16 ans filles a joué les trouble-fêtes en division progression en rivalisant avec des équipes supérieures sur le papier en faisant preuve de solidarité, bravo les filles! Pour terminer, la palme revient à nos jeunes garçons 11/12 ans engagés en division découverte qui ont franchi la phase de poule invaincus, puis gagné plus difficilement les quarts et les demis finales. La finale est programmée le 22 juin. Bravo Pablo, Eloan, Léo et Louis pour votre parcours ; la relève est là!

Tennis Club Aramon

Si Aramon m'était conté...

Parmi les nombreux édifices anciens appartenant à l'histoire d'Aramon, Gaby Verger a voulu honorer le " vieux " Moulin Neuf qui trône aujourd'hui solitaire dans le quartier des aires,

Le Moulin des Amis

*Promenant lentement, via la voie des aires,
Il fait bon musarder et humer le bon air !
Soudain, à la croisée du long chemin des Mouttes,
Il se dresse discret, à deux pas de la route.*

*Des passionnés de pierres, d'histoire, de patrimoine
Émus par cet édifice, tombé dans l'oubli,
Animés d'une foi inflexible, artisanale,
Décident en commun de lui redonner vie.*

*Le projet ambitieux, audacieux bien pensé,
Prend tournure et enchante ses amis motivés ;
Restaurer cette enceinte devient une évidence,
Le fruit d'une concorde et d'une cohérence.*

*Les tout premiers travaux visibles au regard
Confortent ces fervents Compagnons du Devoir.
Le pourtour supérieur en partie effondré
Bâti pierre par pierre soigneusement taillée,
Retrouve forcément de son cachet ancien,
Prémises annonçant un beau printemps prochain !*

*Le Moulin Neuf volera de ses propres ailes
Grâce à tous ses fidèles et dévoués Amis.
Défiant fièrement le vieux Mas de Cardelle,
Au vent il tournoiera pour sa belle de mie !*

Gabriel Verger

AGENDA

LES MANIFESTATIONS ESTIVALES À NE PAS MANQUER

Mardi 2 juillet 2019

Yoga en plein air

Dès 7h45 à la Lône.
Inscription sur place. Tarifs : 5€, gratuit pour les adhérents de l'association " Yoga pour tous ". Rens : 06 14 57 28 69

Jeudi 4 juillet 2019

Visite guidée du village

Organisée par les Amis du Château d'Aramon, les Amis de Saint Pancrace et l'Office de la Culture et du Patrimoine.
Tarifs : 5€ / personne – Gratuit pour les moins de 12 ans. Rendez-vous devant l'Office de Tourisme à 10h.
Inscription recommandée au 04 66 62 97 28 ou ocparamon@free.fr. Voir p.19

Vendredi 5 juillet 2019

Yoga en plein air

Voir 2 juillet 2019

Samedi 6 juillet 2019

Dîner dansant spécial 25 ans des Amis du Château.

A 19h30 au Château d'Aramon. Voir p17.

Concours de boules

Mêlée démolée doté de 80€ + les mises réservé aux sociétaires de la Boule Aramonaise.



Spectacle : TANGALO, quand les chevaux dansent le Tango

A 21h30, aux arènes de Remoulins. Tout public Durée 1h30. Tarifs : 10€/personne - gratuit pour les moins de 12 ans. **Réservations** : Office de tourisme d'Uzès, Remoulins et Saint Quentin la Poterie.

Dimanche 7 juillet 2019

Marché Gourmand et Artisanal & Dimanches du Planet

Marché de 9h à 14h et concert gratuit de 11h à 12h30 sur le Planet. Voir p12.

Loto organisé par le Club Taurin

A 17h aux arènes ombragées.

Mardi 9 juillet 2019

Bus de la Mer

Passez la journée au Grau du Roi pour 1€ aller/retour par personne grâce au Bus de la Mer. Inscription à partir du 1er juillet en mairie. Voir p11.

Yoga en plein air

Voir 2 juillet 2019

Jeudi 11 juillet 2019

Visite guidée du village

Voir 4 juillet

Vendredi 12 juillet 2019

Yoga en plein air

Voir 2 juillet 2019

Samedi 13 juillet 2019

Célébration de la fête nationale et repas citoyen.

Dès 19h sur le Planet. Voir p11.

Dimanche 14 juillet 2019

Marché Gourmand et Artisanal & Dimanches du Planet (voir 07/07)

Grand loto

Organisé par le Club des Aînés.

Mardi 16 juillet 2019

Bus de la Mer (voir 9/07)

Yoga en plein air

Voir 2 juillet 2019

Jeudi 18 juillet 2019

Visite guidée du village

Voir 4 juillet

Vendredi 19 juillet 2019

Contes et musique aux Capitelles

Rendez-vous à 18h au parking du chemin de St Suzanne. Voir p19.

Concours de boules

Doté de 90€ + les mises réservé aux licenciés FFPJP.

Yoga en plein air

Voir 2 juillet 2019

Dimanche 21 juillet 2019

Marché Gourmand et Artisanal & Dimanches du Planet (voir 07/07)

Course de l'Avenir "Trophée Rhône Gardon".

A 16h30 aux arènes. Tarif : 9€. Voir p16.

Mardi 23 juillet 2019

Bus de la Mer (voir 9/07)

Jeudi 25 juillet 2019

Visite guidée du village

Voir 4 juillet

Dimanche 28 juillet 2019

Marché Gourmand et Artisanal & Dimanches du Planet (voir 07/07)

Mardi 30 juillet 2019

Bus de la Mer (voir 9/07)

Jeudi 1^{er} août 2019

Visite guidée du village

Voir 4 juillet

Vendredi 2 août 2019

Concours de boules
Catégorie Officiel. Doté de 230€ + les mises.

Dimanche 4 août 2019

Marché Gourmand et Artisanal & Dimanches du Planet (voir 07/07)

Lundi 5 août 2019

Marché nocturne
Organisé par APPRAUPO de 19h à 23h sur la place du Planet. Voir p12.

Mardi 6 août 2019

Bus de la Mer (voir 9/07)

Jeudi 8 août 2019

Visite guidée du village

Voir 4 juillet

Vendredi 9 août 2019

Concours de boules
Doté de 90€ + les mises réservé aux licenciés.

Dimanche 11 août 2019

Marché Gourmand et Artisanal & Dimanches du Planet (voir 07/07)

Mardi 13 août 2019

Bus de la Mer (voir 9/07)

Jeudi 15 août 2019

Visite guidée du village

Voir 4 juillet

Dimanche 18 août 2019

Marché Gourmand et Artisanal & Dimanches du Planet (voir 07/07)

Mardi 20 août 2019

Bus de la Mer (voir 9/07)

Jeudi 22 août 2019

Collecte de sang
De 14h30 à 19h, salle Eugène Lacroix.

Visite guidée du village

Voir 4 juillet

Dimanche 25 août 2019

Marché Gourmand et Artisanal & Dimanches du Planet (voir 07/07)

Mardi 27 août 2019

Bus de la Mer (voir 9/07)

Jeudi 29 août 2019

Visite guidée du village

Voir 4 juillet

Du 30 août au 2 septembre 2019

Fête Votive

Vendredi 30 août 2019

15h : Concours de boules - triplète mêlée "officiel" - 230€ + les mises

16h30 : Course de Ligue suivie d'un encierro

19h - 1h : Soirée DJ avec animations sur le Planet

Samedi 31 août 2019

10h-19h : Animation musicale avec la peña "Les Rébousiers"

10h : Concours de pêche en duo organisé par la Gaule Aramonaise à la Lône.

15h : Concours de boules - licenciés FFPJP - triplète mêlée - 90€ + les mises

16h30 : Course de l'Avenir aux arènes suivie d'une bandido

19h-21h : Apéritif concert avec l'orchestre Richard Gardet sur le Planet

21h-1h : Jean-Luc Lahaye en concert live suivi du Richard Gardet Orchestra sur le Planet

Dimanche 1^{er} septembre 2019

9h-19h : Animation musicale avec la peña "Mistral"

9h : Petit-déjeuner offert par la municipalité

10h : Concours de boules réservé aux enfants

10h30 : Ferrade des Paluns - route de Domazan

11h : Abrivado longue

15h : Concours de boules ouvert à tous - Doublette montée - 80€ + les mises

16h30 : Course de l'Avenir aux arènes suivie d'une bandido

21h-1h : Soirée dansante avec la Compagnie Equinoxe et DJ Feedom sur le Planet

Lundi 2 septembre 2019

16h30 : Course de l'Avenir aux arènes

Samedi 7 septembre 2019

Forum des Associations

De 10h à 17h, salle Eugène Lacroix



Numéros utiles

Urgences	112	Centre antipoison	04 91 75 25 25	SOS Guêpes & Frelons	04 30 38 10 74
Pompiers	18	Pharmacie Perrot	04 66 57 06 03		
Samu / Médecin de garde	15	Pharmacie du Planet	04 66 63 29 86	Police secours	17
Dr. Loubet M.	04 66 57 41 71	Pharmacie de garde	32 37	Police municipale	04 66 57 38 01 06 07 82 95 00
Dr. Loubet B.	04 66 57 02 81	Paroisse Catholique	04 66 57 01 73	Police intercommunale	04 66 03 19 34 06 37 65 44 27
Dr. Gaujard	04 66 57 47 40	Mairie	04 66 57 38 00	Gendarmerie	04 66 57 03 53
Dr Faille	04 66 57 31 75	Trésor Public	04 66 57 00 34	Office du Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34 (Remoulins) 04 66 37 95 05 (Aramon)
Urgences dentaires	04 66 23 66 30	Conciliateur de justice	04 66 57 38 00		

Infirmières

Caroline Rossi	04 66 03 06 67
Delphine Condette	
Marie-France Labalme	06 08 36 57 02
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Sandrine Labelle	06 15 03 33 45
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39
Myriam Pronesti	06 29 86 90 74
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64

Permanences des élus

Le samedi de 9h à 12h à l'hôtel de ville. Pour contacter un élu : 06 70 24 16 69.

Samedi 6 juillet 2019 Jean-Marie Rosier Adjoint au Maire	Samedi 27 juillet 2019 Pascale Prat Adjointe au Maire	Samedi 17 août 2019 Florian Antonucci Adjoint au Maire
Samedi 13 juillet 2019 Marie-Thérèse Esparre Adjointe au Maire	Samedi 3 août 2019 Patrick Izquierdo Adjoint au Maire	Samedi 24 août 2019 Antonella Viacava Conseillère municipale
Samedi 20 juillet 2019 Jean-Claude Noël Adjoint au Maire	Samedi 10 août 2019 Béatrice Ioualalen Adjointe au Maire	Samedi 31 août 2019 Alexandre Durand Conseiller municipal

Naissance

Calie, née le 15 avril 2019, fille d'**Aurélie Cointre** et de **Gautier Vaudelin**
Nino, né le 23 mai 2019, fils d'**Alexia Oms** et de **Dorian Reinaudo**
Kassim, né le 29 mai 2019, fils de **Fatima** et **Jalal Kaddouri**



QUOI DE NEUF ?

Le dernier conseil municipal date du 14 mai.

Des délibérations ont été prises qui ont conduit, entre autres, à la validation du PLU et à des échanges et acquisitions dans les quartiers « Valorières » et « Paluns » dans le cadre du projet de zone humide : certaines de ces opérations étant menées par la Mairie, d'autres par l'EPTB Gardons (syndicat compétent en matière de risque inondation, ressource en eau et milieu naturel). Les prix des terrains sont estimés par un bureau d'études, les prix définitifs sont fixés par l'acquéreur (ou de gré à gré)...

Les travaux, la fête, Summer vintage (une réussite portée par des bénévoles), les animations sur le Planet (Jazz - OCPA...), la fête de la musique, les feux de la St Jean... ont garni l'agenda de cette dernière période.

Pas de commissions (ni celle d'appels d'offres) : pas d'info pour les élus de la minorité que nous sommes, autrement que par les conseils municipaux.

Un conseil municipal a été convoqué le 25 juin, toujours à 18h30, mais le dépôt d'article s'étant fait avant, nous ne pouvons pas nous en faire écho.

Nous vous souhaitons une agréable période estivale et vous donnons rendez-vous début septembre, au début d'une période qui nous amènera vers les élections municipales.

Vos élus de la minorité.

Retrouvez-nous sur Facebook (ACR)



07.67.48.14.79

♂ *Il était une fois...*

Dépôt - Vente
Vêtements enfant & Puériculture
1bis, Place Général Hoche
30 390 Aramon

Dépôt UNIQUEMENT sur RDV
Iletaitunefois30390@gmail.com

Facebook : Dépôt-Vente « Il était une fois »

LAMOUROUX Damien
Indépendant Digital

Site internet - e.Boutique - Visite Virtuelle - Récupération de données

www.damien-lamouroux.tech dlamouroux.tech@gmail.com
06.20.44.14.42



DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE

Vente des produits de la ferme
ouvert 7 jours sur 7
de 7 h à 21 h

MAISON TARDIEU
L'île de Tamagnon
30390 ARAMON
☎ 06.16.31.22.63




PEUGEOT

**Denis
DI STEFANO**
AGENT PEUGEOT

145, avenue Général de Gaulle
30390 Aramon
Tél 04 66 57 00 15
Fax 04 66 57 02 52
ggedistefano@gmail.com

www.peugeot.com

Balades en bateau
07 88 915 205



f **tomboat**
www.tomboat.fr





Fleur's de coton

C5 Boulevard Gambetta
30 390 ARAMON

06 27 35 47 18
fleursdecoton30@gmail.com

ARAMON

Samedi 21 septembre 2019

4^{ème} édition

Trail du Calvaire

Course de 13km
Départ à 16h00

> 90% nature

> 300m de dénivelé

Marche de 8km

> Inscription en mairie
Tarifs : 12€ (course - certificat médical obligatoire)
5€ (marche)

> Récompenses et buffet campagnard
offerts à tous à l'arrivée !



Plus d'infos sur www.aramon.fr



www.aramon.fr